



Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

PRÉSIDENTCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

NOTE DE SERVICE N° 035 /UL/P/SG/2018

portant répartition des anciens locaux de la MUTO, section de l'Université de Lomé

Les anciens locaux de la Mutuelle des Universités du Togo (MUTO), section de l'Université de Lomé, sont affectés dans les conditions suivantes :

Bureaux	Nouvelle affectation
Caisse et bureau attenant	Projet Galilée
Bureaux internes	SRU de Psychologie

SRU = Structure de Recherche Universitaire

Lomé, le 14 AOUT 2018

Le Président de l'Université de Lomé,



[Signature]
Professeur Dodzi Komla KOKOROKO